



Pour tous contacts, renseignements,
Constitutions des dossiers,
Adressez-vous à **Corinne**

« **POINT ACCUEIL SENIORS** »

MAIRIE DE MAXEVILLE
14, rue du 15 Septembre 1944
54320 MAXEVILLE

Tél : 03.83.32.30.00
Fax : 03.83.37.89.85

[Courriel : mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr](mailto:mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr)
www.mairie-maxeville.fr



*Être à l'écoute
des seniors
comprendre
leurs besoins,
répondre à leurs attentes
pour leur permettre
de rester chez eux
le plus longtemps
possible dans les meilleures
conditions de vie,
telles sont les missions
du « Point Accueil Seniors »
mis en place par la municipalité*



SENIORS 2009

AIDE A LA VIE AU QUOTIDIEN

En fonction de votre situation (âge, autonomie, ressources) vous pouvez bénéficier d'heures d'interventions à domicile dont le coût peut être pris en charge partiellement par : le conseil général, l'aide sociale, les caisses de retraite, la caisse primaire d'assurance maladie, votre mutuelle, etc..

Le point accueil seniors assure le relais entre l'association ADAPA et les seniors, il est votre interlocuteur privilégié et définit avec vous les jours et heures d'interventions, coordonne la mise en place des remplaçantes, vérifie le travail réalisé, règle les différents litiges.

Domaines d'interventions :

▪ Aide à la personne (aide aux levers, aux déplacements, à la toilette, préparation des repas)



▪ Ecoute, soutien et réconfort, aide aux sorties à proximité du domicile, aux démarches administratives courantes

- Entretien du cadre de vie (ménage, vaisselle, réfection du lit)
- Entretien du linge (lessive, repassage)

LES SERVICES AUX SENIORS DE 65 ANS ET PLUS

AIDE AUX TRANSPORTS TICKETS TAXI

Soucieuse de faciliter la liberté et l'autonomie des seniors dans leurs déplacements, la ville s'est orientée vers une modalité de transport personnalisé : **le taxi**.

Tarif : Pour 1,50 €, les personnes non imposables sur le revenu peuvent s'offrir, du lundi au samedi, une course d'environ trois kilomètres normalement facturée 8,82 € (la mairie prenant en charge la différence) : maximum 4 tickets par mois.



MELODIE-PASS ET SYMPHONIE PASS

(pour les déplacements en bus)

avec l'appui de la Communauté Urbaine « Grand - Nancy »



Le Mélodie-Pass :

titre de transport gratuit destiné aux personnes disposant d'un revenu équivalent ou inférieur au FNS.

Le Symphonie-Pass est destiné aux personnes exonérées de l'impôt sur le revenu avant réductions d'impôts, vendu 7,90 €.

Ils permettent d'effectuer 30 voyages/pass (maximum 6 pass/an).
Les distributions en : ■ janvier ■ Mai ■ Septembre

AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

PORTAGE DES REPAS

Les personnes rencontrant des difficultés à confectionner leurs repas continuent à avoir une alimentation équilibrée, avec l'appui financier de la mairie. La Société Saveurs Maison vous propose de profiter d'un service de portage de repas à domicile. La livraison est effectuée 7 jours / 7 midi et soir.

Quotients *	Participation bénéficiaire au déjeuner	Participation ville au déjeuner
De 0 à 609 €	2,55 €	5,00 €
De 610 € à 818 €	3,95 €	3,60 €
Au-delà de 818 €	6,55 €	1,10 €

Tarifs : ☉ déjeuner : 7,55 € - dîner : 5,50 €

TÉLÉ ASSISTANCE

Pour votre sécurité et la tranquillité de votre famille adoptez un dispositif simple et d'usage facile : un médaillon léger et discret porté autour du cou.



- Vous êtes seul(e)
- Vous avez perdu votre autonomie
- Vous voulez pouvoir être secouru et rassuré rapidement.

LOISIRS - COLIS DE NOËL VOYAGE ANNUEL et APRÈS MIDI RÉCRÉATIF

Courant juin, la ville organise un voyage d'une journée pour une destination chaque année différente.

En octobre, en partenariat avec la maison de retraite « Bon Repos », il est organisé un après-midi récréatif. Celui-ci permet aux pensionnaires et aux Maxévillois de passer un moment agréable, en musique et autour d'un goûter

Quotients *	Participation bénéficiaire	Participation Ville
De 0 à 609 €	1,30 €	23,70 €
De 609 € à 818 €	12,75 €	12,25 €
Au-delà de 818 €	21,75 €	3,25 €

*Calcul du Quotient : (Total Revenus de l'année N-1 + Revenus capitaux/12 / Nbre parts

DOUCEURS ET BONS D'ACHAT

(Seniors de 70 ans et plus)

Au moment des fêtes, il est offert soit :

- un colis de douceurs
- ou un bon d'achat
- un ballotin de chocolats pour les Maxévilloises et Maxévillois résidant en maison de retraite de Maxéville et à proximité.



BONS DE CHALEUR

Chaque hiver, il est offert un bon de chaleur d'une valeur de 120€ (en 2008)

Conditions de ressources pour 2009 :

- 649€/mois pour une personne
- 1136€/mois pour un couple